



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 5 novembre 2019

**Préavis N° 19/2019 concernant le projet
d'agrandissement du cimetière**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 4 novembre 2019 présidée par Monsieur Jacques Reymond, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 19/2019,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 7 avis contraires et 6 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Autoriser la municipalité à prélever la somme de CHF 73'640.40 au fonds de réserve intitulé « cimetière » ;
- Octroyer à la municipalité la dépense de CHF 648'000.- ;
- Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- Amortir cet investissement sur 30 ans.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 4 novembre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président


Jacques Reymond



La secrétaire


Séverine Rotondo